

Titulaire : Trafalgare

Montant HT du marché : 4 000 €

Rôle de Trafalgare : mandataire

Montant HT Trafalgare : 4 000 €

Période des prestations : 2012

Durée de l'étude : 1 mois

Client : Société Nationale des Autoroutes du Maroc

Responsable du marché : M. El Hachimi

Description du projet

La mise sous péage des infrastructures autoroutières permet de faire payer directement par l'automobiliste l'usage de l'infrastructure et de contribuer à l'équilibre budgétaire de l'exploitant.

Une révision continue des tarifs de péage autoroutier est nécessaire pour les raisons suivantes :

- la forte augmentation des coûts d'entretien et d'exploitation des autoroutes au Maroc sur la dernière décennie pèse fortement sur les charges des AdM, puisque ce poste représente environ 25% des dépenses de la société,
- la diminution continue de la sensibilité des automobilistes au péage, réputée proportionnelle à leur « enrichissement » personnel, entraîne mécaniquement une augmentation du consentement des usagers à payer pour l'utilisation d'une infrastructure payante ; la théorie économique du surplus indique qu'il est optimal que l'exploitant autoroutier capte une partie de ce surplus par l'augmentation de ses péages, le taux de captation pouvant être modulé, par exemple, selon les conditions de circulation sur les routes gratuites concurrentes.

Or, AdM n'a pas relevé ses tarifs de péage Hors Taxes depuis 2005, et envisage donc de proposer de nouvelles grilles tarifaires au 1^{er} janvier 2013. Le Conseil d'Administration des AdM a approuvé le principe d'une augmentation moyenne des tarifs de l'ordre de 10% mais a demandé un argumentaire indépendant justifiant les pertes de recettes générées par le non relèvement des tarifs depuis 2005 et permettant d'homogénéiser les tarifs entre les sections.

	Kenitra Nord	Sidi Allal Tazi	Moulay Bousselham	Larache	Sidi El Yamani	Assilah	Tanger ouest	Tanger RN2	Melloussa	Port Oued Rmel
Kenitra Nord	16									
Sidi Allal Tazi	33	17								
Moulay Bousselham	44	32	14							
Larache	55	41	26	11						
Sidi El Yamani	63	47	32	17	7					
Assilah	77	60	44	32	19	14				
Tanger ouest	87	71	55	40	31	24	11			
Tanger RN2	93	76	58	46	36	30	15	4		
Melloussa	98	87	67	54	43	36	23	13	9	
Port Oued Rmel										

Description de l'étude

L'étude confiée à Trafalgare a pour objectifs :

- de rappeler les principes du péage et les raisons d'une évolution continue des tarifs,
- d'analyser les impacts sur les recettes des AdM de l'absence de révision tarifs de péage HT depuis 2005, et d'évaluer les recettes supplémentaires qui seront générées en 2013 suite à l'application de la révision tarifaire proposée en juillet 2012,
- de proposer une autre évolution des grilles tarifaires VL et PL permettant d'assurer de moindres distorsions des tarifs kilométriques sur le réseau autoroutier marocain soumis au péage,

- enfin, de présenter quelques préconisations qui permettraient, dans le futur, d'optimiser le taux de couverture des coûts de l'exploitant autoroutier par ses recettes, à l'aune des pratiques mises en œuvre par les exploitants autoroutiers français.

